Tarifs fixés par arrêté préfectoral
N°73-2024-02-09-00002

TARIFS TAXI SAVOIE 2024

PRISE EN CHARGE *3.00 €*

TARIF HORAIRE (HEURE D'ARRET OU DE MARCHE LENTE) *32.40 €*

Tarif A - De jour Aller et retour en charge *1.15 €*

Tarif B - De nuit (de 19h à 7h) Aller et retour en charge *1.73 €*

- De jour les dimanches et jours fériés Aller et retour en charge
- De jour sur route effectivement enneigée ou verglacée, avec équipements spéciaux ou pneumatiques antidérapants dits « pneus hiver »
- Trajets effectués de jour, pour la desserte des stations de sports d'hiver depuis la gare SNCF la plus proche, sur la période du 1er novembre au 31 mars. Les samedi sur la période du 1er novembre au 31 mars, ce tarif est applicable de jour sans condition de neige ou de verglas

Tarif C - Course de jour avec retour à vide *2.30 €*

Tarif D - Course avec retour à vide 3.45 €

Tarif minimum, supplément inclus, susceptible d'être perçu pour une course est fixé à 8.00 €.

Une note peut être délivrée, en double exemplaire, à la demande du client et sera obligatoire pour toute course supérieure ou égale à 25€.

Toute réclamation peut être adressée à : « UFC Que Choisir Consommateurs-41 rue Ducis-73000 Chambéry »

Le paiement par CB est accepté.

LES SUPPLEMENTS SUIVANTS SONT SEULS AUTORISES :

- ***Supplément par personne*** *majeure ou mineure à partir de la* ***5ème personne*** transportée 4.00 €
- ***Prise en charge de bagage*** ne pouvant être transportés dans le coffre ou dans l'habitacle et nécessitant l'utilisation d'un équipement extérieur pourra donner lieu à perception d'un supplément par encombrant de : *2.00 €*
- Les valises ou bagages de taille équivalente, au-delà de trois, par passager pourra donner lieu à perception d'un supplément par encombrant *2.00 €*
- ***Frais d'autoroute*** pourront être à la charge du client après accord préalable